



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 24/06/21.

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Distribution de la propagande électorale

Des dysfonctionnements dans la distribution de la propagande électorale du premier tour des élections départementales et régionales ont été constatés dans certaines communes du Cantal.

Dans la perspective du deuxième tour du dimanche 27 juin prochain, la préfecture du Cantal a mis en place, dès lundi, conformément aux annonces du ministre de l'Intérieur, une cellule de suivi de la distribution et du signalement des incidents constatés, avec notamment :

- un contrôle par des agents de la préfecture de la mise sous pli et de la préparation de la distribution sur la plateforme centralisatrice Auvergne-Rhône-Alpes à Saint-Priest (69);
- la mise en place de numéros de téléphone et d'adresses de messagerie permettant aux élus et candidats de signaler tout dysfonctionnement relatif à la distribution ;
- la tenue d'un tableau des signalements enregistrés, transmis quotidiennement au ministère de l'Intérieur.

Ce jeudi 24 juin, le préfet a fait un nouveau point avec le titulaire du marché de distribution, Adrexo, et La Poste, appelée à reprendre une partie de la distribution dans les secteurs où se sont concentrées les difficultés.

Tout est mis en oeuvre pour que la propagande électorale soit distribuée au plus tard samedi 26 juin à minuit. Les électeurs et électrices sont donc invités à consulter leurs boîtes aux lettres jusqu'au dimanche 27 juin matin inclus.

Pour les candidats qui ont souhaité rendre disponible leur programme en ligne, ces derniers sont publiés sur le site : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC